COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1er avril 2021

Aménagement de l'A10 au nord d'Orléans

Les amphibiens riverains de l'A10 prêts à découvrir leur nouvel habitat

Les chantiers sous la maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes bénéficient de la démarche ERC - « Eviter, Réduire, Compenser » - qui consiste à concevoir le projet le moins impactant possible pour l'environnement. Cette démarche donne la priorité aux mesures d'évitement, puis de réduction de l'impact, et définit si besoin des mesures de compensation ayant pour objet d'apporter une contrepartie positive aux impacts résiduels du projet.
Ainsi, dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans, le bureau d'études Ecosphère a été mandaté par VINCI Autoroutes pour assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de compensation écologique. Sept nouvelles mares ont été créées et végétalisées afin d'accueillir les populations d'amphibiens transférées dans le cadre de ce projet. C'est désormais l'heure pour ces espèces de découvrir leur nouveau lieu de vie.

Vérification des seaux enterrés par Ecosphère ©Guillaume Souvant

Crapaud commun ©Guillaume Souvant

Un habitat recréé pour les amphibiens

Les zones humides sont des milieux complexes qui constituent un important réservoir de biodiversité et jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes. Une diversité faunistique et floristique très riche y évolue : parmi ces espèces, les amphibiens, dont on dénombre en France 32 espèces.
Triton ponctué, Triton crêté, Triton palmé, Grenouille agile, Rainette verte, Crapaud commun, Alyte Accoucheur et Crapaud calamite ont été observés dans les différents bassins de rétention et mares qui longent l'autoroute A10.
Conformément à la démarche ERC « Éviter, Réduire, Compenser », la prise en compte des enjeux environnementaux est une priorité dans le projet d'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans. Afin de compenser l'impact du réaménagement des bassins autoroutiers sur l'habitat des

amphibiens, de nouvelles mares de 300 à 3 000 m² ont été créées en dehors des zones de travaux. Entre février et juin 2021, les différentes espèces y seront déplacées avec toutes les précautions qui s'imposent.

Seaux et nasses : les différentes techniques de capture en douceur

En fonction des espèces, mais aussi de la typologie du bassin, différentes techniques sont utilisées pour procéder au déplacement des amphibiens.
Par exemple, un système de barrières et de seaux placés dans le sol permet d'attraper les crapauds, une espèce dont les individus évoluent entre terre ferme et milieu aquatique, nécessaire à leur reproduction. C'est lors de ces déplacements qu'ils seront guidés, grâce à une barrière disposée le long de la berge, vers un seau positionné sur leur passage, à fleur de sol, avec toutes les précautions d'usage pour qu'ils ne se blessent pas.
Pour capturer les tritons, une espèce qui vit dans les bassins remplis dits « de hautes eaux », un système de nasses sera privilégié. Composé d'un seau équipé d'entonnoirs, de flotteurs et d'une petite lampe solaire, qui se recharge le jour et émet de la lumière la nuit, ce dispositif permet d'attirer, grâce à la lumière, les tritons dans la nasse pour être ensuite déplacés.
À l'issue de ces captures réalisées par le bureau d'études Ecosphère, tous les amphibiens seront réintroduits dans les nouvelles mares. Ces mesures compensatrices feront par ailleurs l'objet d'un suivi dans la durée afin de suivre l'évolution de ces différentes espèces dans leur nouvel environnement.

Tritons, grenouilles, crapauds, salamandres sont de véritables bio-indicateurs de l'état de santé de nos milieux car ces espèces sont particulièrement sensibles aux perturbations et aux modifications de notre environnement.

Pour rester informé et suivre l'actualité du chantier :

La Chargée d'info chantier
répond à vos questions
du lundi au vendredi de 9h à 17h
au **02 46 91 07 45**

Mon Bulletin Circulation
recevez par **SMS** ou **e-mail**,
vos conditions de circulation
pour la semaine à venir

Le site web du chantier
www.a10-nord-orleans.fr

L'application ULYS
Info trafic en temps réel
et services disponibles sur les aires.

Le fil Twitter
@A10Trafic
@VINCIAutoroutes

Radio VINCI Autoroutes
avec vous sur la route

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys :** trafic en temps réel**Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter : @VINCIAutoroutes ; @A10Trafic**

CONTACT PRESSE :
Géraldine POIRAULT-GAUVIN - Responsable Communication– 06 29 49 98 46
geraldine.poiraultgauvin@vinci-autoroutes.com

A propos de VINCI Autoroutes
Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.
Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 320 gares de péage.
Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).